

VILLE DE  
CHIÈVRES



Wallonie

Commune de **CHIEVRES**

**URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**DOSSIER 2020-090**

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Mme DELHAYE Zoé**, domiciliée à 7950 CHIEVRES, rue de Quièvermont, 25 et le bien concerné est situé à 7950 CHIEVRES (Grosage), rue du Bosquet, cadastré 4ème division section A n°102G.

La demande consiste en la construction d'une habitation. Le projet présente les caractéristiques suivantes :

- Il déroge au plan de secteur (situation en zone agricole)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.9 (comblement) - du Code du Développement Territorial du **11/01/2021** au **26/01/2021**.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant la période d'enquête SUR RENDEZ-VOUS auprès de Mme SORIS (068/656 829 ou [d.soris@chievres.be](mailto:d.soris@chievres.be)) ou Mme LAFOSSE (068/656 812 ou [mf.lafosse@chievres.be](mailto:mf.lafosse@chievres.be)).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal en indiquant la mention **2020/090**, avant le **26/01/2021 à 11h00, date de la clôture d'enquête**, soit :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.
- remises à Mme SORIS ou Mme LAFOSSE dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme SORIS ou Mme LAFOSSE ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu le **26/01/2021** à 11h00 à l'Administration Communale, 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDAELE

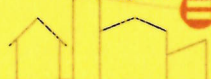
Par le Collège :  
A CHIEVRES,



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

Pour une commune  
égalité



Administration Communale de Chièvres - Rue du Grand Vivier n° 2 à 7950 Chièvres

Agent traitant :

Courriel : [info@chievres.be](mailto:info@chievres.be) - [www.chievres.be](http://www.chievres.be)

SORIS D.

068/ 656 829

VILLE DE  
CHIÈVRES



Wallonie

Commune de 7950 CHIEVRES

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont :

**Mr et Mme DESAEGHER-BLANC**, domiciliés à 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE, Avenue Van Der Meerchen, 11.

**Mme PROVOST Vanessa**, domiciliée à 6230 BUZET, rue Haute, n° 7

Le terrain concerné est situé à **7950 CHIEVRES (Ladeuze), rue de Warpotte** et est cadastré **3ème division section B n°s 219R et 219P**.

La demande concerne la **construction d'une habitation**.

Le projet présente les caractéristiques suivantes : le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article R.IV.40-2° du CoDT concernant la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contigües.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : [d.soris@chievres.be](mailto:d.soris@chievres.be), dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **11/01/2021 au 26/01/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDAELE



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

